

1.1

CREER ET GERER SON ORGANISME DE FORMATION

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures organisé en 2 journées

2ème semestre 2021

Le jeudi 2 décembre et le vendredi 3 décembre
9h00-12h30, 13h30-17h00

Conditions d'accès pour la formation à distance

La formation est réalisée sous forme de visioconférence avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action. Les stagiaires doivent un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

Intervenants

La formation sera animée par Dominique REY.

Titulaire d'un DEA d'économie et sociologie du Travail ainsi que du diplôme de Sciences-Po Paris, Dominique REY a été pendant plus de 30 ans responsable des formations de formateurs pour le Service de Formation Continue de l'université d'Avignon.

Il est membre de la Commission de certification du Titre de Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques, titre inscrit au RNCP au niveau 7. Cette commission est chargée de superviser la mise en oeuvre des formations visant l'obtention de ce titre et d'en décider l'attribution sur le territoire national.

Il intervient comme formateur pour son propre compte depuis 2012.

OBJECTIFS

Objectifs généraux :

- Appréhender le fonctionnement du système de la formation professionnelle à travers son évolution historique
- Identifier les principaux acteurs de la formation professionnelle et leurs missions
- Identifier les éléments importants de la réglementation en matière de formation professionnelle afin de fonctionner en respectant les obligations légales.
- Inscrire l'activité de son organisme et de son action de formation en respectant le référentiel de qualité d'un organisme de formation.

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Décrire la logique de fonctionnement global du système français de la formation professionnelle et de comprendre le sens des récentes évolutions,
- identifier la place et le rôle des principaux acteurs de la formation professionnelle (commanditaires, financeurs, prescripteurs, opérateurs, certificateurs) que ce soit pour la formation des salariés, des indépendants, des demandeurs d'emploi, des travailleurs handicapés, des jeunes ou des particuliers,
- identifier le périmètre d'activité et la logique de fonctionnement de ces différents acteurs,
- Remplir le dossier de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation,
- Construire les supports nécessaires au respect des règles posées aux organismes de formation.
- Faciliter le lien entre l'organisme de formation et les partenaires financeurs et contrôleurs
- Justifier de la qualité des formations dispensées en vue de la certification Qualiopi.

CONTENUS

Je me repère dans le fonctionnement général du système de la formation professionnelle et ses principaux acteurs

- Le périmètre du système français de formation professionnelle et ses principales évolutions mises en perspective historique : de juillet 1971 à septembre 2018.
- La logique de fonctionnement d'ensemble de ce système.
- Les prérogatives générales de l'État, des partenaires sociaux et des conseils régionaux.
- La nouvelle gouvernance de la formation professionnelle par France Compétences, structure créée par la loi du 5 septembre 2018 : ses prérogatives et son fonctionnement.
- - Les formations certifiantes : le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), le Répertoire spécifique et la logique des blocs de compétences.
- Les OPCO et leur rôle dans la mise en oeuvre des plans de développement des compétences des formations en alternance.
- La Caisse des Dépôts et Consignations et son rôle dans la mise en oeuvre du CPF.
- Les Conseils en Evolution Professionnelle : leur organisation et leur fonctionnement.
- Les certificateurs chargés d'auditer et valider la qualité des organismes de formation.
- Les centres de ressources régionaux

Je me repère dans les principaux dispositifs de formation

- Les formations en présentiel ou à distance pour les salariés, les indépendants et les demandeurs d'emploi
- Les formations par alternance et en situation de travail
- Les effets de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

FICHE D'INSCRIPTION ▶▶

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF-OREF

Public

Cette formation s'adresse à tous types de personnels (responsables, coordinateurs, formateurs, commerciaux, administratifs) débutant ou ayant débuté depuis peu de temps dans le champ de la formation professionnelle et donc le connaissant peu ou mal.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Tarif

Module payant. Coût de cette formation : 400 € par participant.

Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.

Je connais et j'applique la réglementation des organismes de formation

- Remplir le dossier de déclaration d'activité afin d'obtenir le numéro d'activité
- La nouvelle définition d'une action de formation
- Les rubriques du programme de formation
- La formulation des objectifs pédagogiques
- Les règles relatives à la publicité
- La rédaction des conventions et des contrats de formation professionnelle
- Les attestations de présence et de formation
- La réglementation spécifique aux actions de formation dispensées en tout ou partie à distance
- Les différentes évaluations à l'issue d'une formation
- Le bilan pédagogique et financier simplifié
- L'information des futurs stagiaires telle que prévue pour la mise en place de l'application CPF
- Le règlement intérieur
- Le contrôle de la formation professionnelle

Je connais la certification QUALIOP1

- L'enjeu de la démarche qualité QUALIOP1
- Le processus de certification Qualiopi : les certificateurs et le coût moyen de l'audit
- L'enjeu de la démarche qualité QUALIOP1
- Le processus de certification Qualiopi : les certificateurs et le coût moyen de l'audit

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La formation est basée sur l'alternance d'apports de connaissances par l'intervenant avec les questions et projets des participants. Le lien avec des cas concrets sera fait en permanence. Il s'agit d'une formation-action afin d'accompagner la montée en compétences des participants sur ces questions.

Les supports, en particulier des documents-types et les principaux documents d'information seront fournis aux participants sous format électronique afin de contribuer à la stratégie de développement durable.

La possibilité est offerte aux participants de contacter gratuitement directement l'intervenant durant l'année qui suit la formation afin de lui poser toute question relative au thème général de l'intervention. Cette disposition permet d'accompagner durant un an les participants dans la mise en œuvre de leur projet de création d'un organisme de formation

EVALUATION

A l'issue de la formation, les participants rempliront un quizz composé de 20 questions ciblant les différents points travaillés au cours de la journée. C'est sur la base des résultats à cette évaluation que sera produite l'attestation de formation.

FICHE D'INSCRIPTION ▶▶

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF-OREF